





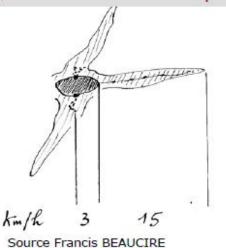
Le chronoaménagement

- 1. La vitesse façonne le territoire
- 2. La région grenobloise : déséquilibres et périurbanisation
- 3. Qu'est-ce que le chronoaménagement ?
- 4. Enjeux du chronoaménagement
- 5. Outils du chronoaménagement



La vitesse ne fait pas gagner du temps mais de l'espace

> à la ville en doigts de gant de 15 km/h du tram électrique



à l'ère industrielle

Du moyen âge

Jusqu'à la ville diffuse du 50km/h de l'automobilité

Agence d'urbanisme de Grenoble

2. La région grenobloise : déséquilibres et périurbanisation

774 721 habitants en 2016 dans **8 EPCI**

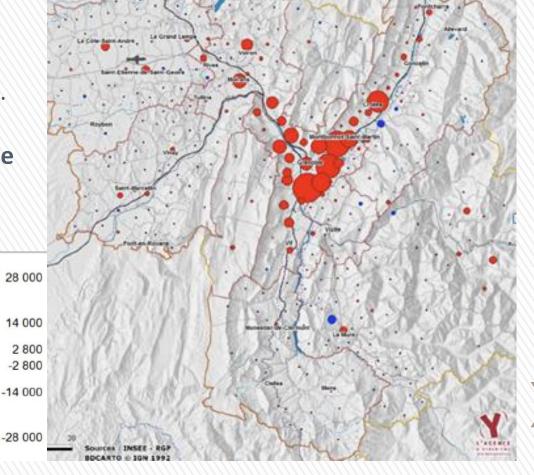
3 900 Km² **290** communes

324 000 emplois **65 000** étudiants

80% de la croissance de l'emploi s'est faite dans l'agglomération grenobloise...

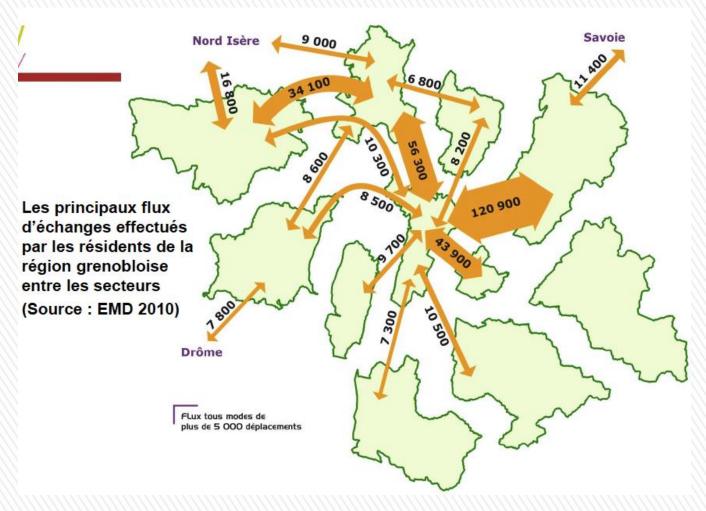
... contre 24% de la croissance démographique

Le % d'actifs ayant un emploi qui vivent et travaillent dans leur commune est passé de 48,4% à 32,5% entre 1982 et 2006



2. La région grenobloise : déséquilibres et périurbanisation

Une dynamique de **périurbanisation** qui encourage les **déplacements longues distances**...



... aux conséquences néfastes : **3 à 7% des décès** seraient attribuables aux **polluants atmosphériques** sur l'agglomération grenobloise.

2. La région grenobloise : déséquilibres et périurbanisation

Une corrélation vitesse / périurbanisation sous forme de cercle vicieux

Entraîne

Habitat plus individuel, plus éloigné des villes Activité plus regroupée dans des espaces spécialisés

Favorise

Déplacements sur de plus longues distances pour lesquelles la voiture est la plus efficace

Implique

Des routes améliorées : de plus grande capacité et plus rapides, et consommant de plus en plus d'espace Plus de Km parcourus donc plus de trafic pour autant de déplacements donc plus de pollution, de bruit, de consommation d'énergie

Nécessite

3. Qu'est-ce que le chronoaménagement ?

C'est l'idée de structurer les vitesses pour maîtriser l'espace-temps de la périurbanisation

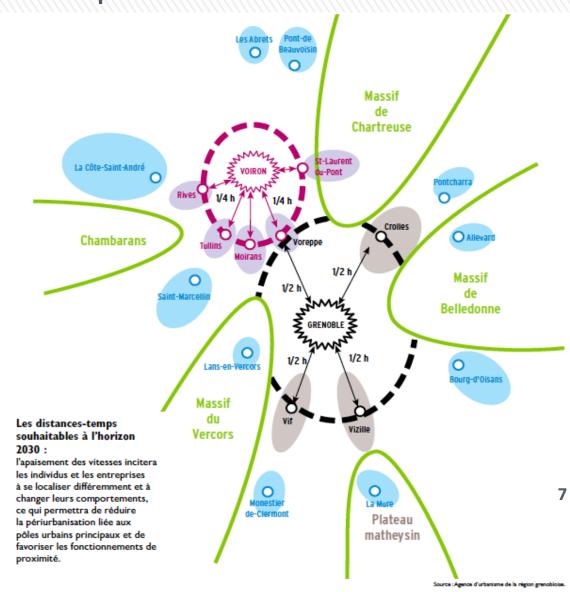
Ajouter une dimension à la planification territoriale :

- La planification spatiale : où se localisera le développement futur ? Quels espaces seront protégés ?
- ► La planification de la cohérence : comment articuler les politiques publiques entre-elles pour contribuer à la durabilité du développement ?
- La planification de l'espace-temps (chronoaménagement) pour compléter les deux précédentes : quelle est l'étendue de l'aire d'influence des pôles en fonction de la vitesse des déplacements ?

4. Les enjeux du chronoaménagement

Limiter la dépendance des secteurs « extérieurs » vis-à-vis du cœur d'agglomération pour les activités quotidiennes

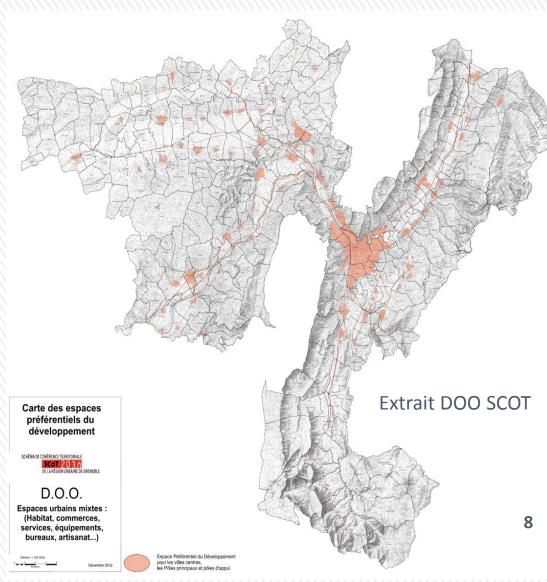
- ► Mettre les secteurs à une juste distancetemps du cœur d'agglomération grenobloise
- ► Réduire la longueur des déplacements quotidiens (proximité)
- ► Favoriser l'usage des TC et des modes doux
- Limiter le développement démographique « subi » des secteurs extérieurs



4. Les enjeux du chronoaménagement

Réduire la consommation de l'espace et la fragmentation des territoires

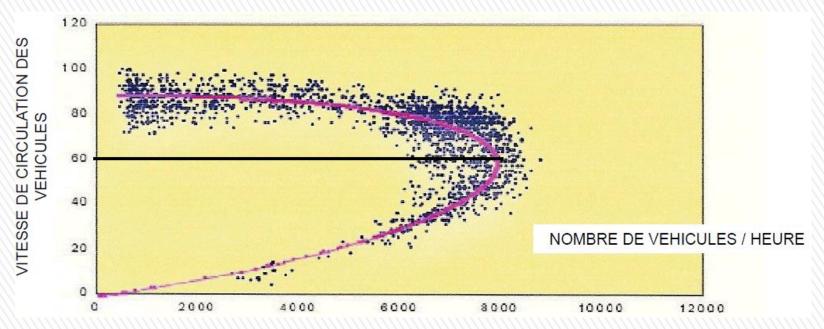
- ▶ Définir des espaces préférentiels de développement (EPD)
- ► Renforcer l'attractivité commerciale et économique des centre-ville au détriment de celle des espaces d'activité spécialisés
- ► Atteindre une densité plancher autour des gares / arrêts TC les mieux desservis
- ► Favoriser la **polycentralité** et la **mixité fonctionnelle**



Carte des espaces préférentiels de développement

4. Les enjeux du chronoaménagement

Optimiser l'écoulement du trafic et fiabiliser les temps de parcours



Profil débit/vitesse relevé sur le tronc commun A3-A86 - Source : S. Cohen, Revue Générale des Routes, sept. 2005

- ▶ Une obligation : le maintien de la capacité
- ► Réduire les emprises de l'autoroute
 - A 110 km/h, une autoroute à 2x3 voies fait 35,2 m de large
 - A 90 km/h, une autoroute à 2x3 voies fait 33,2 m de large
 - A 70 km/h, une autoroute à 2x3 voies fait 29,1 m de large

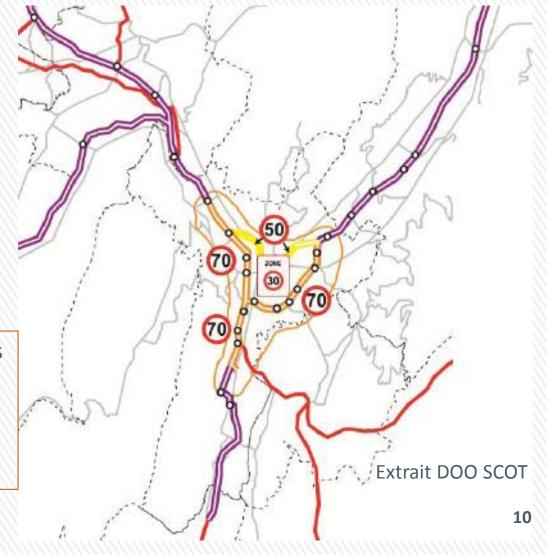


Aller vers une maîtrise des vitesses...

- ► 70 km/h sur autoroute dans et aux abords de l'agglomération grenobloise
- ► 50 à 70 km/h sur route
- ➤ 30 km/h en agglomération

Une réduction des vitesses pratiquées de 10% conduit à une baisse :

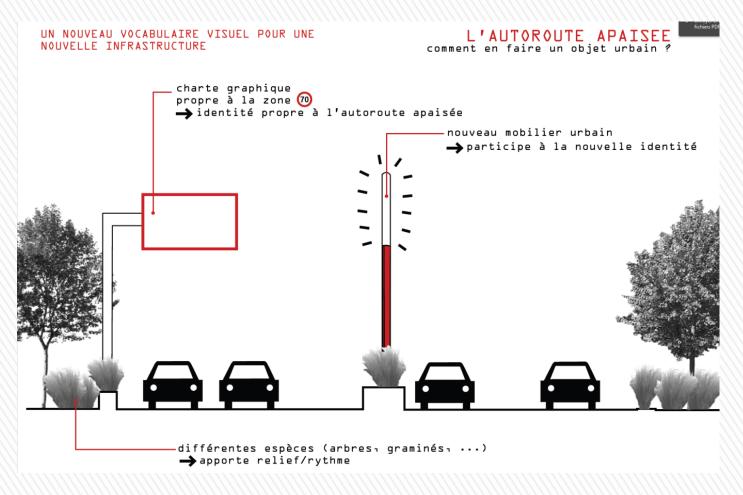
- de 10% des accidents
- de 20% des accidents graves
- de 40% des tués



Orientations relatives au réaménagement des axes routiers et autoroutiers et à l'apaisement des vitesses dans l'agglomération grenobloise

... et réaménager les infrastructures en conséquence

► Rendre acceptable la réduction des vitesses

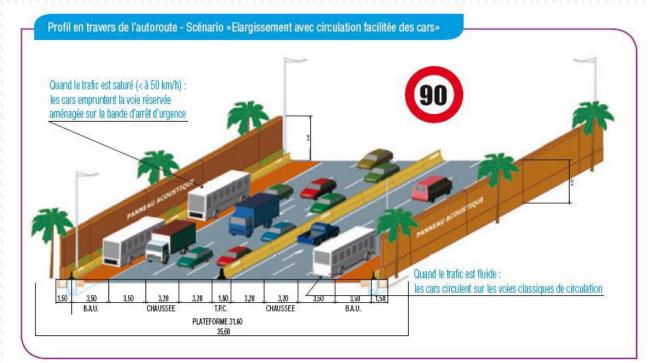


► Réorganiser les échangeurs

... et réaménager les infrastructures en conséquence

- Optimiser l'écoulement du trafic
 - Gestion dynamique des vitesses par panneaux lumineux à message variable
 - Utilisation de voies temporaires (bande d'arrêt d'urgence devient voie spécialisée partagée)



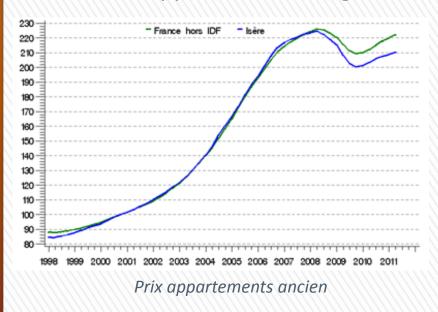


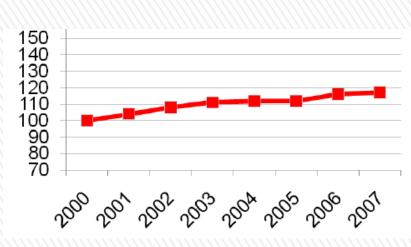
Source: DREAL PACA, dossier de concertation publique préalable au projet d'élargissement de l'autoroute A57, 2008



Redonner le choix de la proximité

- Nécessité de coordonner le développement de l'emploi et celui de l'habitat
 - Conditionner le développement de l'emploi à la création de logements
 - Soutenir le développement de l'habitat en zone d'activité
- ► Développer l'offre de logement à prix abordable





Revenu des ménages imposables

- ► Obligation dans les PLU des principales communes de ne pas descendre en deçà d'un certain seuil de densité dans les EPD
 - Règles d'emprise au sol, de hauteur



Merci de votre attention

Pour plus de renseignements :

Philippe Auger, directeur de l'Établissement Public du SCoT de Grenoble philippe.auger@scot-region-grenoble.org, 04 76 28 86 00 Gabriel Jourdan — Chargé d'étude déplacements et urbanisme — AURG gabriel.jourdan@aurg.asso.fr, 04 76 28 86 00